



Communiqué

Inscription préscolaire 4 ans et 5 ans pour l'année scolaire 2024-2025

Quand : 2 février 2024

Endroit : École du Vignoble (entrée porte no. 1 – local 102 du service de garde

Heure : 7h30 à 16h

L'inscription doit se faire à "l'école de bassin".

Vous pouvez vérifier à quelle école vous devez inscrire votre enfant ainsi que pour de l'information complémentaire en cliquant sur le lien suivant :

<https://cssc.gouv.qc.ca/prescolaire-et-primaire/inscription-scolaire-admission-prescolaire-primaire-2/>

Au moment de l'inscription, vous devez apporter:

- **L'original du certificat de naissance « grand format ».**
Délivré par le directeur du registre de l'état civil
que vous pouvez vous procurer au 2535, boulevard Laurier
Sainte-Foy (Québec) G1V 5C5
Tél. : 418-643-3900
- Une preuve de résidence parmi celles-ci :
 - la copie de l'avis de cotisation de Revenu Québec (RQ)
 - un relevé d'emploi (relevé 1) ;
 - un avis de paiement d'Allocation famille de Retraite Québec ;
 - une facture récente portant nom et adresse (ex.: Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron, etc.) ;
 - le permis de conduire au Québec (sur une base volontaire) ;
 - les papiers d'immigration, s'il y a lieu ;

Note : Merci de transmettre cette information à vos voisins ou amis concernés.